

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(ASBL GREOVA)**

**COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

Compte-rendu de la réunion de retour à Lierneux

Le 25 avril 2017

(Salle du Vicinal – rue de la Gare 20 - 4990 Lierneux)

Introduction

La réunion débute à 19h30 et réunit 27 participants.

Le Bourgmestre remercie les citoyens d'être présents et souligne l'efficacité des derniers toutes-boîtes ainsi que l'intérêt que portent les citoyens pour leur commune. Il explique que la réunion a pour intérêt de présenter le diagnostic partagé qui se traduit par un regroupement des données objectives de l'étude socioéconomique et des résultats de la consultation citoyenne menée dans les villages de l'entité. Il ajoute que les commentaires des citoyens sont les bienvenus et permettront de compléter les données du diagnostic. A la fin de la présentation, les citoyens pourront s'inscrire, s'ils le souhaitent, à un ou plusieurs Groupe(s) de Travail (GT).

Présentation du diagnostic partagé

L'agent de développement du GREOVA entame la présentation du diagnostic partagé tout en précisant le but de ce dernier qui consiste à présenter les grands axes de développement relevés par le bureau d'étude et qui permettront d'orienter l'ODR communale.

NB : ne figureront dans cette partie que les remarques émises par les participants. Le Power-Point présentant le diagnostic partagé sera annexé au présent PV.

Environnement & Paysage

Une citoyenne tient à féliciter le Collège communal pour le travail de nettoyage réalisé dans le hameau de Grand- Heid.

Accessibilité & Mobilité

Certains citoyens s'inquiètent que le travail du GT « Accessibilité, sécurité routière et mobilité » fasse doublon avec celui réalisé par la CCATM. Monsieur Léonard signale que le GT réutilisera ce qui a déjà été constitué au niveau de la CCATM pour approfondir le sujet et réfléchir à plusieurs projets. Il est ensuite précisé que le travail s'effectuera de pair avec les membres de la CCATM et qu'il ne s'agit en aucun cas de refaire ce qui a déjà été réalisé.

Le problème principal soulevé par les citoyens concerne la déviation des poids lourds sur les petites routes de Lierneux causée par l'imposition de la taxe kilométrique. Monsieur Léonard explique qu'une entrevue avec le Ministre responsable est prévue prochainement.

Les citoyens estiment que les routes villageoises ne doivent pas constituer des chemins de déviation et que les infrastructures ne sont pas adaptées. Un comptage routier sera prochainement organisé.

Une citoyenne met en exergue le fait qu'il y a un petit parking, improvisé, situé à la sortie de l'autoroute. Il est généralement utilisé pour le co-voiturage mais mériterait des aménagements, permettant notamment d'y renforcer la sécurité. Cette possibilité sera discutée lors des GT.

Un citoyen se demande comment conscientiser les charrois. L'agent explique qu'il nécessite de les conscientiser au respect des habitants afin qu'ils évitent de passer n'importe où à n'importe quelle heure. Monsieur Léonard souligne également que ce qui ressort du diagnostic n'est pas toujours réalisable.

Un autre citoyen se questionne sur ce qu'est un bus à la demande. L'agent explique qu'il s'agit d'un bus privé que les habitants peuvent « réserver » s'ils n'ont pas de moyens de déplacement. Le président de la CLDR précise que ce sont des bus que l'on appelle pour tel jour à telle heure et que, suivant le nombre de demandes, ils réalisent un genre de circuit personnalisé.

Aspects social & économique

Un citoyen signale qu'il fait partie d'un groupe travaillant à la conception d'une monnaie locale qui devrait être lancée prochainement. Cette initiative permet de soutenir le développement local ainsi que la consommation de produits locaux, ce qui contribuera fortement à l'amélioration du cadre de vie de la commune.

Un citoyen signale qu'un projet d'éolienne avait déjà été proposé à Lierneux mais que beaucoup de citoyens s'y étaient opposés. Un autre souligne qu'il est contradictoire de se plaindre de la sécurité routière alors qu'il est souhaité de créer un pôle d'activités économiques qui engendrera davantage de circulation. L'agent signale qu'il est possible que des points soient contradictoires tout au long du diagnostic mais qu'il s'agit avant tout de montrer ce qui ressort de la consultation citoyenne. Le Bourgmestre souligne que la situation du pôle dépendra de ce à quoi il est destiné mais qu'il faudra réfléchir à sa localisation pour que le projet soit adapté au cadre de vie communal. Il existe en outre plusieurs possibilités de développement sur la commune étant donné que celle-ci est agricole et principalement verte.

L'agent de développement présente le film « Demain » qui permet de retirer beaucoup d'idées en matière de développement durable.

Un citoyen signale qu'il ne faut pas oublier que la commune se situe dans un milieu principalement forestier et agricole. Il faudrait donc d'abord améliorer ce qui existe avant d'aller le chercher à l'extérieur.

Tourisme & communication

Un citoyen se questionne sur ce qui est sous-entendu par « *enrichissement du tourisme local* ». L'agent explique qu'il y a beaucoup de gîtes dans la commune, mais ils ne profitent pas toujours aux citoyens. Il faudrait améliorer ce point afin que le tourisme profite à tout le monde. En effet, le tourisme, notamment les gîtes, peut engendrer des nuisances, ce qui crée énormément de troubles

dans la vie quotidienne des citoyens. L'agent de développement exprime qu'un GT spécifique au tourisme et à l'économie va être créé.

L'agent de développement présente le projet de brochure sur les circuits-courts réalisé par le GREOVA.

Un citoyen soumet l'idée de créer un point de vue où les randonneurs pourraient être hébergés ; un genre de refuge montagnard à Lierneux. Le Bourgmestre explique que la commune a proposé la création d'un refuge Ardennais dans la région de police de l'Amblève. Il s'agit d'un bâtiment préfabriqué mis en place dans des sites très naturels. Ce « bâtiment » est démontable et serait géré par des partenaires privés. Il serait mis en place le long des chemins de promenades et permettrait aux randonneurs de le louer pour pouvoir continuer leur randonnée le lendemain.

Un citoyen propose également qu'une zone de repos soit aménagée à côté de la salle de Verleumont. Il y serait aménagé une sorte de « maison de randonnée » gérée par les tenanciers de la salle. Ensuite, l'agent du GREOVA signale que de nombreuses communes sont en train de développer des parcours à « points nœuds » qui n'impliquent pas l'obligation d'aménager le territoire. Il s'agit principalement de renseigner les marcheurs et randonneurs des promenades grâce à une application mobile. Il y a également un fléchage pour leur indiquer vers où ils se dirigent.

Synthèse

L'agent présente les 4 thématiques des GT.

Un citoyen revient sur le fait qu'il estime que le GT « Accessibilité, mobilité, sécurité routière » fait double emploi avec le travail réalisé par la CCATM, qui est pourtant déjà très complet. Le Bourgmestre signale que, malgré tout ce travail, les citoyens restent très sensibles à cette thématique. Le GT va donc utiliser le travail réalisé par la CCATM dans le but d'aller plus loin et de mettre en place des projets grâce aux éventuels financements apportés par le PCDR. C'est dans ce GT qu'il sera possible de mettre en avant ce qui a été réalisé par la CCATM. Le citoyen signale qu'il faut juste être attentif au fait qu'il n'y ait pas de clivage entre ce que le GT va réaliser et le travail effectué par la CCATM et ce, en vue d'éviter un retour en arrière. L'agent du GREOVA explique que le but ici n'est pas d'entrer en confrontation avec la CCATM mais plutôt d'envisager un travail de collaboration. Les membres de la CCATM constitueront des personnes « ressources ».

Un citoyen présente le système de feux préventifs créé pour réguler les excès de vitesse. Il s'agit de feux qui deviennent rouges lorsque les voitures roulent trop vite, ce qui les force à ralentir.

L'agent de développement explique que les GT se réuniront toutes les 2 semaines, deux GT à la fois. Ceux-ci s'alterneront pour permettre aux citoyens inscrits dans plusieurs GT de participer à chacun. Les comptes rendus des réunions seront envoyés à chaque participant inscrit dans le GT. Le premier GT aura lieu le 23 mai aux alentours de 19h. Les participants seront contactés par email ou courrier s'ils n'ont pas d'adresse email. Le lien de la présentation « Prezi » sera publié sur le site du PCDR et celui de la commune.

La réunion se termine à 20h50 par un verre de l'amitié.